



Accéder à e-sidoc depuis le médiacentre de l'ENT (accès GAR)

Notre recommandation :

Si votre établissement est éligible au GAR (Gestionnaire d'accès aux Ressources), il est vivement conseillé de privilégier l'interconnexion du portail e-sidoc avec le GAR via l'ENT de l'établissement.

En effet, cette interconnexion au GAR présente un triple avantage :

- Elle rend e-sidoc visible et accessible dans le médiacentre de l'ENT
- Authentifiés dans l'ENT, vos utilisateurs accèdent au portail e-sidoc sans avoir à se reconnecter
- Votre établissement bénéficie du cadre juridique sécurisé par le Ministère de l'Education Nationale en matière de gestion et de protection des données à caractère personnel des usagers du portail.

Comment vérifier que votre établissement bénéficie de cet accès GAR ?

Cette information est directement affichée depuis votre back office d'administration d'e-sidoc, via le menu « Paramétrage » Rubrique « Interconnexion GAR/ENT/PRONOTE ».



Ce que vous devez faire :

Dans e-sidoc

- Si le portail e-sidoc de votre établissement était déjà interconnecté (à PRONOTE, à Ecole Directe ou à votre ENT), alors vous devez supprimer l'interconnexion actuelle pour la remplacer par une interconnexion au GAR en cliquant sur le bouton suivant

Je désactive l'interconnexion XXXXX et j'active l'accès au GAR

- Si le portail e-sidoc de votre établissement n'est pas encore interconnecté, il vous suffit de cliquer sur le bouton

J'active l'accès au GAR

Dans la console d'affectation GAR

Le responsable d'affectation délégué doit affecter le portail e-sidoc à l'ensemble de la « population » de l'établissement. Ainsi, il sera accessible à la communauté de l'établissement via le médiacentre de votre ENT.